

RAPPORT ANNUEL
Conseil d'établissement 2022-2023
École internationale de Montréal

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTCE du conseil d'établissement

L'École internationale de Montréal (ÉIM) est une école publique primaire et secondaire d'éducation internationale, la seule au Québec qui offre les deux programmes primaire et secondaire et à être entièrement vouée à la vocation internationale. Elle offre de surcroît un volet enrichi dans toutes les matières.

C'est une école d'exception, une fierté dans notre réseau d'éducation public et gratuit.

L'année 2022-2023 fut marquée par le départ de nos trois directions. Le Directeur, M. Luc Claude, ainsi que les deux Directrices adjointes, Mme Gray (au primaire) et Mme Cossette (au secondaire), ont quitté l'école en cours d'année. Le CÉ les remercie chaleureusement pour leurs efforts investis à l'ÉIM.

Je tiens à préciser que ces départs ne sont pas signes d'un quelconque problème à notre école. Au contraire ! Par sa taille, l'ÉIM est un tremplin idéal pour les Directrices adjointes vers des postes de direction principale dans d'autres établissements. Un certain roulement est donc naturel. M. Claude, quant à lui, avait récemment déménagé à l'extérieur de l'île de Montréal. Il a saisi une opportunité de se rapprocher de chez lui.

Ces départs s'accompagnent tout de même de bonnes nouvelles. Premièrement, le départ de Mme Gray n'était que temporaire. Elle assurait un remplacement de direction dans un autre établissement et est désormais de retour parmi nous depuis le mois de juillet. Annie Beauchamp, qui la remplaçait par intérim à l'école primaire, occupera le poste de direction adjointe au secondaire. Ensuite, l'arrivée de Mme Marleau à la direction principale est de très bon augure. Depuis le mois de mai, j'ai pu constater lors de nos multiples interactions son implication, sa rigueur, sa capacité à accepter les compromis pertinents et, tout bonnement, son désir de ce qu'il y a de mieux pour notre école. Elle a toute ma confiance.

Justin Leroux

Président du CÉ de l'ÉIM 2022-2023

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement	4
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	4
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	5
2.3 Résultats obtenus.....	9

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire, fonction au conseil)
Membres parents	
Marwa Ahmed	Parent du secondaire (mandat écoulé)
Émilie Bélanger-Simard	Parent du primaire (mandat écoulé), déléguée au Comité de parents du CSSDM
Pascal Cyr	Parent du primaire
Zahida Hachachena	Parent du secondaire
Justin Leroux	Parent du primaire, président
Sophie Traversy	Parent du secondaire
Katerine Tremblay	Parent du primaire, vice-présidente (mandat écoulé)
Samia Bejaoui	Parent du secondaire, membre substitut
Sophie Martin	Parent du primaire, membre substitut
Michel Valotaire	Parent du primaire, membre substitut
Membres élèves	
Sophie Fan	Élève, membre du conseil d'élèves EIMS
Bill Xu	Élève, membre du conseil d'élèves EIMS
Membres enseignants	
Marie Paulin	Enseignante au secondaire
Michel Sardi	Enseignant au secondaire
Dina Sergerie	Enseignante au primaire
Danya Vidal	Enseignante au primaire
Membres du personnel	
Robert Desalliers	Représentant service de garde
Alexandra Latour	Secrétaire de l'école primaire
Neira Soledad	Psychoéducatrice au secondaire
Direction	
Kim Marleau	Directrice

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comités, etc.
20-09-2022	Ordinaire
26-10-2022	Ordinaire
30-11-2022	Ordinaire
18-01-2023	Ordinaire
22-02-2023	Ordinaire
05-04-2023	Annulée (verglas)
10-05-2023	Ordinaire
07-06-2023	Ordinaire
21-06-2023	Extraordinaire : Projet éducatif.

Note : La séance du 5 avril fut annulée pour cause de verglas. Le Directeur, M. Luc Claude, quittant ses fonctions quelques jours plus tard, il a été décidé de ne pas reprendre cette séance mais plutôt de se réunir à la date prévue pour la prochaine séance (10 mai) afin de laisser le temps à la nouvelle Directrice, Mme Marleau, de prendre ses marques.

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	06-2023 (21 juin)	Adopté	En amont, le CÉ a été consulté par le CSSDM à trois reprises durant l'année pour l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Tous les CÉ des écoles du territoire sont consultés.
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence			N/A
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)			N/A
Approbation des contributions financières exigées	06-2023 (7 juin)	Approuvées	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou			N/A

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
découpe			
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel			N/A
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	09-2023	Adoptées	Unique changement : Augmentation des frais lors des journées pédagogiques passées à l'école. La nouvelle réglementation prévoit que les frais de garde doivent être compris entre 10,75\$ et 15,30\$/jour (nous étions à 9\$/jour). Lors d'une table de concertation des écoles du quartier, il a été décidé que le tarif serait de 11\$/journée pédagogique passée à l'école (pareil dans tout le quartier). 11\$/journée est le montant qui permet l'autofinancement du SDG.
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			N/A
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)			N/A
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement			N/A
Consultation sur les critères de sélection de la direction			N/A
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Périodique	Information transmise	Le CÉ note que la communication pourrait être améliorée. À la suite de la demande du CÉ, la reprise des courriels mensuels « info-parents » a eu lieu.
Transmission de documents à l'intention des parents			N/A
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique			N/A
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant			N/A

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études			N/A
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)			N/A
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	01-2023	Approuvé	Grilles-matières approuvées pour le primaire et pour le secondaire.
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Dates diverses	Approuvées	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)			N/A
Consultation des parents			N/A
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	Régulièrement	Consultation effectuée	Deux membres représentants du conseil d'élèves assistaient aux séances du CÉ.
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)			N/A
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme			N/A
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement			N/A
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	01-2023 06-2023 (7 juin)	Adoptées	<ul style="list-style-type: none"> • Salaire coordonnateur primaire 20%. Deux enseignants sont libérés à 20% de leur tâche pour faire la coordination IB. Le premier 20% est payé par le CSSDM, l'autre 20% payé par les parents par la cotisation des frais IB.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
			<p>Le CÉ doit adopter une résolution pour autoriser le CSSDM de prendre le montant du fonds 9 pour le transférer au fonds 1 afin de pouvoir verser le salaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résolution pour transférer 1400 \$ du fonds 4 vers le fonds 9. Il s'agit du montant amassé lors du bazar, activité de financement effectuée en mai 2023. Ce montant fut redistribuée également entre les classes du primaire (14 classes = 100 \$ par classe).
Adoption du budget annuel de l'établissement	06-2023 (7 juin)	Adopté	
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
Report de la délocalisation de l'école primaire	05-2023	Consultation effectuée	Le CÉ a déclaré souhaiter que la délocalisation de l'école primaire soit reportée à la rentrée 2024 plutôt qu'en cours d'année 2023-2024.
Résolutions renouvellement du statut d'école à projet particulier	11-2022	Adoptées	Il s'agit de quatre résolutions à présenter qui sont basées sur les documents qui ont été approuvés et adoptés l'année précédente. La demande de renouvellement est pour une période de 5 ans.
Appui aux enseignants dans leurs négociations	06-2023 (7 juin)	Appui donné	Le CÉ manifeste son appui envers les enseignants dans leur négociation actuelle. La valorisation de la profession enseignante et l'amélioration des conditions d'enseignement contribuent directement à un climat d'apprentissage favorable.

2.3 Résultats obtenus

Le principal sujet, cette année, fut le renouvellement du projet éducatif, dont le processus implique plusieurs étapes. D'abord, le Centre de services scolaires (CSSDM) consulte les établissements pour établir son Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Le CÉ a participé aux trois rondes de consultation.

Par la suite, chaque établissement doit proposer son projet éducatif, pour les cinq prochaines années, qui correspond à sa réalité tout en respectant les balises du PEVR. Ce ne fut pas une tâche facile, puisque notre école est particulière à plusieurs égards. D'une part, nous avons un statut d'école à projet particulier. D'autre part, nous sommes une école qui a un taux de diplomation particulièrement élevé (98 %), de sorte que l'enjeu de diplomation, qui peut se faire sentir dans d'autres établissements du territoire, nous concerne assez peu.

Le projet éducatif que nous avons élaboré porte sur deux axes : « Français et littératie numérique », ainsi que « le bien-être à l'école ». En inscrivant ce deuxième thème au projet éducatif, l'ÉIM choisit de prendre à bras-le-corps les questions de bien-être psychologique comme, notamment, l'anxiété de performance, auxquelles peuvent être sujets nos élèves.

Cette année fut également l'occasion pour le CÉ de renouer des liens avec la Fondation ÉIM. La Fondation est pilotée par des personnes qui ont à cœur la réussite et le bien-être de nos élèves. Elle leur apporte beaucoup ; notamment, et pour ne citer qu'un exemple récent, des ventilateurs très appréciés lors des chaleurs du mois de juin ! Afin d'assurer une meilleure communication, j'ai été régulièrement en relation avec des membres de la Fondation, et nous avons repris la tradition voulant que la Fondation dispose d'un temps de parole aux séances du CÉ.

Enfin, au nom des membres du CÉ, je tiens à souligner l'implication et le dévouement de Mme Émilie Bélanger-Simard, qui a siégé au CÉ de 2013 à 2023, dont deux ans comme déléguée au Comité de parents et un an à la présidence. Nous la remercions très chaleureusement.

Justin Leroux

Président du CÉ de l'ÉIM 2022-2023